

INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

1. RÉFÉRENCE

Référence du dossier : 5000-0022

Demande du : 15/01/2021

Date d'inscription à l'inventaire : 15/01/2021

Date de mise à jour : --/--/2021

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

2.1. NOM

asbl « **La Défense des Forains Belges** » (BE 0463.110.464)

Représenté par : (le mandaté)

Madame Monsieur

Nom : Severeyns

Prénom : Steve

Fonction : Secrétaire général

Personne(s) de contact :

Madame Monsieur

Nom : Severeyns

Prénom : Steve

Adresse : rue Guido Gezelle, 26 – 1030 Bruxelles

Téléphone: 0477/85.01.40

E-mail : stevesevereyns@skynet.be

3. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT / DÉNOMINATION

La culture vivante de la fête foraine

3.1. DOMAINE(S) CONCERNÉ(S)

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Traditions et expressions orales, langues |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Arts du spectacle |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Pratiques sociales, rituels, événements festifs |
| <input type="checkbox"/> | Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Savoir-faire liés à l'artisanat |
| <input type="checkbox"/> | Autre(s) : |

3.2. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT

La culture de la fête foraine en Belgique et sur le territoire bruxellois est bien vivace. Près de 40 fêtes foraines ont lieu à dates fixes chaque année dans les 19 communes. Comme dans toute la Belgique, ces fêtes sont organisées par les communes et leurs services ou par des comités des fêtes, suivant un calendrier quasi immuable depuis les débuts de la foire ou de la kermesse (celle-ci ayant une connotation plus religieuse) du Moyen Âge à nos jours et, ce, malgré son évolution au travers des siècles. Ces dates sont souvent associées aux grands événements qui rythment le calendrier annuel (fêtes de Pâques, carnivals, fête nationale, marchés annuels ou de Noël ...).

La communauté foraine à Bruxelles compte environ 75 entreprises familiales. La plus grande foire de Belgique, la foire du Midi, draine près de 1.5 millions de visiteurs en 5 semaines attestant du succès populaire persistant, toujours à notre époque, de la fête foraine. Les forains mènent une vie itinérante rythmée par les déplacements de leur charroi, les installations et démontages de leurs voitures de ménage, stands et attractions. Ces métiers forains demandent une grande polyvalence de savoir-faire, de la ténacité, de la créativité et une envie sans cesse renouvelée d'apporter de la joie aux gens. Les forains exploitent un panel varié d'attractions, des plus traditionnelles (pêche aux canards, tir, carrousels...) aux plus modernes à sensation (chenilles, montagne russe, Rotor...) ainsi que des stands culinaires proposant des spécialités typiques de l'évènement (*Smoutenbollen*, escargots, pommes d'amour...).

La transmission du mode de vie et des métiers se fait essentiellement au sein de la communauté et en famille. L'éducation des enfants se déroule dans le milieu familial mais également à l'école *Tehuis voor Foorreizigers en Schipperskinderen* à Etterbeek où beaucoup d'enfants forains mais aussi de bateliers vont en internat. La communauté est fédérée en plusieurs associations qui défendent ses intérêts et son mode de vie. C'est à Bruxelles que se situe le monument national des forains, au square de l'Aviation. Le *Pierrot héroïque* à Bruxelles, l'un des rares monuments européens dédié au monde forain, est un lieu de ralliement important pour tous les forains de Belgique.

3.3. COMMUNAUTÉ(S) OU GROUPE(S) CONCERNÉ(S)

Les porteurs de la tradition : La communauté des forains à Bruxelles et en Belgique compte environ 330 entreprises familiales en Wallonie, 75 à Bruxelles et 440 en Flandre. Au total à peu près 2.000 personnes concernées dans le pays.

Les organisateurs : les 19 communes de la Région, les services communaux et comités des fêtes qui accueillent et organisent des festivités.

Les usagers : L'ensemble de la population bruxelloise et des visiteurs de tout âge et origine venant des quatre coins de la Belgique ainsi que les touristes de passage qui fréquentent les foires et kermesses, souvent en famille ou entre amis, de manière occasionnelle ou plus assidue. A titre d'exemple, la foire du Midi attire, en 5 semaines, en temps normal près de 1.5 millions visiteurs.

3.4. LOCALISATION

Dans l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles Capitale (Voir 4.3)

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT

4.1. LANGUE(S), REGISTRE(S), NIVEAU(X) DE LANGUE IMPLIQUÉ(S)

De nombreux forains bruxellois voyagent dans toute la Belgique et participent aux plus grandes foires en faisant ce qu'ils appellent la grande tournée de Bruges à Liège. Ils sont de vrais ambassadeurs du dialecte bruxellois, en français comme en néerlandais. Quand on leur demande s'ils sont francophones ou néerlandophones, ils répondent volontiers « non, nous sommes bruxellois ».

L'allemand et l'anglais sont aussi assez couramment utilisés lors des fêtes organisées hors Belgique que ce soit avec les forains européens ou le public.

Tout au long de leur vie, les exploitants forains sont immergés dans la tradition de la communauté au sein de laquelle il existe une façon de voir et de faire les choses. Ils utilisent également entre eux un langage propre où se retrouvent de nombreux mots que l'on peut qualifier d'argot : le *bargoens* (dont la formation remonte au XVII^e siècle et l'usage fut surtout massif entre 1850 et 1950. De nos jours, seuls quelques mots sont encore utilisés). Par ailleurs, quelques mots ou expressions issus du *Romanes* sont encore employés par les forains anglais, allemands ou français.

4.2. INDICATION DES EXPRESSIONS IMMATÉRIELLES

Les forains sont des porteurs de traditions. Ils participent aux fêtes foraines avec leurs stands et attractions ; ils sont présents aux ouvertures officielles des fêtes, souvent réunis avec d'autres porteurs de traditions ou rituels locaux (fanfares, majorettes, confréries, personnalités locales, clergé...).

Les fêtes foraines et leur panel d'attractions contribuent à la gaieté, l'insouciance, le plaisir et à la quête de sensations fortes. Elles permettent aux visiteurs d'échapper à la routine journalière en leur proposant de se divertir sans trop s'éloigner de leur domicile et de leur environnement familial. La fête foraine arrive comme elle s'en va. Souvent inaperçue la veille, elle apparaît la nuit ou tôt le matin. Une fois montée, c'est un village dans la ville. La fête fait rêver, elle donne une ambiance magique et très animée, surtout en soirée avec ses nombreuses illuminations. Derrière cette apparente insouciance, il y a toute une structure et une communauté qui travaille intensivement pour donner de l'amusement aux gens.

Mode de vie : Le caractère itinérant est emblématique des forains qui se déplacent de villes en villes et de foires en foires, essentiellement en famille avec leur voiture de ménage et en exploitant leurs attractions. Quand ils sont installés le temps de la foire, les forains font leur vie dans la ville ou commune où ils se trouvent. Ils y font leurs courses, mangent au restaurant, vont à la pharmacie ...

Bien que le monde forain n'est plus vraiment un monde fermé comme dans le passé, les forains aiment s'identifier comme voyageurs et non comme sédentaires. Les exploitants forains forment en principe une

grande famille, les mariages ont souvent lieu au sein même de la communauté ce qui participe à perpétuer la profession de leurs parents depuis de nombreuses générations. Les forains sont très fiers de leur métier et de leur manière de vivre. Ils sont très fiers de leurs enfants et souhaitent qu'ils perpétuent la tradition, ce qui est souvent le cas. Sur les grandes foires, une école est organisée dans une roulotte pour les enfants de la maternelle. A partir de l'école primaire, le plus souvent, les enfants fréquentent l'internat ou restent chez les grands-parents qui sont à la retraite et sont installés de manière fixe.

Le travail du forain est exigeant et très polyvalent. Il doit amuser les gens, mais aussi connaître divers aspects de l'administration, l'électricité, la mécanique, la peinture..., faire preuve de flexibilité et de créativité.

Montage de la foire : Le montage d'une kermesse de quartier dure 1 à 2 jours mais parfois beaucoup plus pour les grandes foires. Quand les forains arrivent sur un champ de foire, ils installent en premier lieu les voitures de ménages. Celles-ci sont, si possible, installées près de l'attraction qu'ils exploitent (dénommée le « métier »). Ensuite, ils s'attèlent au montage du métier. L'attraction, stand ou métier, détermine la spécialité du forain. Sur les foires de quartiers, qui durent le temps d'un week-end ou de quelques jours, on retrouve surtout les attractions classiques comme la pêche aux canards, les autoscooter, les carrousels, les tirs... Sur les grandes kermesses et foires annuelles, qui s'installent pour plusieurs semaines, on retrouve davantage de plus grandes attractions à sensation : grands huit, grande roue, manèges à vitesse et en hauteur. Certains métiers sont plus lourds à monter que d'autres mais demandent au forain le même dévouement et niveau de finitions. Les différentes attractions exigent des savoir-faire spécifiques et de la créativité. Une fois les attractions montées, débutent les opérations de nettoyage et de contrôle du bon fonctionnement des lumières, son et mécaniques. A côté des aspects mécaniques et de sécurité, une attention particulière est également donnée aux aspects scéniques, lumières, décor, effets spéciaux comme les lasers, machine à fumée, etc. qui donnent à la foire un caractère particulier. Pour attirer les visiteurs et garantir le succès de l'exploitation, il est aussi important pour les forains de partager leur envie de faire plaisir au public, de communiquer et de s'entraider. Le forain doit être capable de bien savoir parler au micro pour attirer le monde et mettre l'ambiance. Pour exploiter un jeu, il faut savoir encourager les gens et les amuser. L'attention portée aux nouvelles technologies en matière d'attractions traduit la réceptivité du milieu aux inventions et progrès techniques propres à notre société.

Spécificités d'exploitation : L'exploitation d'un stand culinaire exige aussi des connaissances spécifiques ; il faut disposer d'un diplôme donnant accès à la profession, être enregistré et répondre aux règles et normes de l'AFSCA (Agence fédérale de Sécurité de la Chaîne alimentaire). Il faut également maîtriser les savoirs pour préparer les pâtes et cuire à la minute les croustillons, gaufres, lacquemants, escargots, fritures, etc. Les recettes régionales passent de génération en génération.

Les forains sont des indépendants. Souvent les métiers restent dans la famille. Bien sûr, les forains ont le choix et la liberté de reprendre un métier d'un collègue qui arrête ses activités, mais très souvent les familles restent dans les mêmes catégories de métier malgré les contraintes administratives qui se sont considérablement alourdies ces dernières années. En Belgique, une législation (réformée en 2005) et des arrêtés royaux (datant de 2006) régissent la vie et l'organisation des activités foraines.

Les pratiques des visiteurs : Les visiteurs des fêtes foraines ont aussi leur propres habitudes et traditions. On va à la foire en famille ou entre amis. Il arrive souvent que la foire soit le lieu des premiers flirts. Il est assez habituel, d'une génération à l'autre, d'emmener ses enfants sur un carrousel et de s'y faire prendre en photo. C'est aussi un lieu d'apprentissage pour les tout petits qui y découvrent comment gérer leur argent de poche ou conduire leur premier « véhicule » en format réduit, libre, sur des rails ou fixés sur un mécanisme mouvant (Buggy, cheval, petit bateau, auto-scooter, hélicoptère, petit avion, camion de pompier...). Certains vont à la foire uniquement une fois l'an, pour aller chercher une spécialité qu'ils ne trouvent qu'à cette occasion et se replonger dans les souvenirs gustatifs de l'enfance.

Organisation : Ce sont surtout les villes et les communes qui décident du nombre et du type d'attractions. Si un forain veut investir dans un nouveau métier, il doit respecter la catégorie de son abonnement avec la ville (manège enfantin, gros manège, stand alimentaire, jeu d'adresse ou de hasard... voir <https://economie-emploi.brussels/forain>). Sur la foire du Midi, un emplacement spécifique est prévu pour les nouveautés. Le principe est d'y mettre un nouveau manège chaque année.

Le calendrier : La Région bruxelloise se distingue en ceci que les fêtes foraines s'installent souvent pour plusieurs week-ends (alors qu'en Flandres ou en Wallonie, elles sont souvent limitées à un week-end) et reviennent plusieurs fois par an dans une même commune comme p.e. à Anderlecht (4), à Schaerbeek, Bruxelles ou Uccle (3), à Etterbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Auderghem, Jette, Laeken, Woluwe-Saint-Pierre ou Woluwe-Saint-Lambert (2). Ces fréquences témoignent d'une culture bien vivante et toujours appréciée dans la plupart des communes bruxelloises.

On retrouve des forains et leurs attractions pendant le marché annuel communal, comme à Jette ou Anderlecht, lors du carnaval à Schaerbeek, des fêtes d'origine religieuse (Pentecôte, 15 août, processions), ou commémoratives (21 juillet, 11 novembre), soit lors d'autres événements. La fête foraine peut être considérée comme « le fil rouge » de la culture des festivités locales.

La saison foraine commence en général à la fin de l'hiver, vers février ou mars, suivi en avril de la fête de Pâques et fêtes du printemps. Sans être exhaustif, on peut citer, en région bruxelloise, les foires du début d'année comme celles du carnaval de Schaerbeek, de Sainte-Alix (Woluwe-Saint-Pierre) et Laeken, de Watermael-Boisfort, de la place Jourdan à Etterbeek, d'Ixelles et de Berchem-Saint-Agathe.

Aux alentours de la Pentecôte et de l'Assomption – en mai et juin –, des kermesses se déroulent à Anderlecht, Ganshoren, Uccle (Saint-Job), Evere, Laeken (Houba de Strooper), Schaerbeek (Foire d'Helmet), Auderghem.

En été, le grand rendez-vous incontournable pour la communauté foraine à Bruxelles à partir de la mi-juillet est la foire du Midi qui s'installe pour cinq semaines. La kermesse d'Ixelles se tient également en août, de même que, plus au nord de la région, le marché annuel de Jette, la fête de Laeken et la kermesse de Berchem-Saint-Agathe.

Septembre reste aussi très animé avec le marché annuel d'Anderlecht dont l'origine remonte au Moyen Âge, de la braderie de l'avenue Georges-Henri à Woluwe-Saint-Lambert animée d'un cortège du « chien noir », de la kermesse de Ganshoren et de la braderie d'Ixelles.

La saison foraine se termine début novembre pendant la période de la Toussaint et des commémorations de l'Armistice. Quelques foires se déroulent encore en automne, malgré des conditions météorologiques plus difficiles, comme la fête foraine de la place Dailly à Schaerbeek, ou la kermesse de Neder-Over-Heembeek.

Depuis quelques années, on retrouve aussi des stands et manèges forains sur les marchés de Noël et événements d'hiver dans la région. Carrousels, grandes roues, toboggans sont présents mais aussi la gastronomie foraine comme les pommes d'amour, gaufres, croustillons, etc. Les forains s'adaptent à l'air du temps, certains exploitent même des patinoires dans cette période. Ces événements d'hiver deviennent des nouvelles traditions. Les forains veulent aussi apporter un peu de joie et prospérité dans la période sombre de l'hiver. À Bruxelles, à cette période des fêtes de Noël, ce sont surtout les *Plaisirs d'Hiver*, organisés par la Ville de Bruxelles autour de la place Sainte-Catherine, qui accueillent plusieurs attractions. Mais on peut aussi pointer le marché de Noël d'Evere ou celui d'Ixelles.

4.3 INDICATION DES ÉLÉMENTS MATÉRIELS ASSOCIÉS Instruments, objets, artefacts, lieux ...

Les voitures de ménages : De nombreux forains habitent toute l'année dans une voiture de ménage équipée. Les roulottes anciennes étriquées et peu confortables, dont l'image est encore souvent véhiculée par le cinéma, appartiennent au passé ou à quelques collectionneurs. À l'heure actuelle, certaines sont comparables à un petit appartement avec tout le confort. Les caravanes les plus modernes s'ouvrent par des tiroirs sur les côtés pour avoir plus d'espaces à l'intérieur. On doit y raccorder l'eau et le courant pour permettre leur bon fonctionnement. L'intérieur s'articule, comme dans les autres

habitations, autour de la cuisine, salon, salle de bain avec wc, chambre à coucher. On y retrouve aussi tous les appareils ménagers modernes comme machine à laver, lave-vaisselle, tv, etc.

Certains forains réalisent eux-mêmes leur propre caravane mais les plus belles et les plus grandes proviennent d'Italie. Très onéreuses, elles sont surtout utilisées par les forains qui font les grandes foires, en raison de leur taille qui ne facilite pas le placement sur les plus petites foires. Auparavant, on comptait deux constructeurs de caravanes en Belgique mais ils ont désormais arrêté leur activité. Il s'agissait de la famille Albrecht à Buggenhout qui ont fabriqué leurs roulottes à partir de 1909 (<http://caravanecirqueforain.e-monsite.com/pages/roulottes-buggenhout.html>) – dans les années 1960, ils ont même construit une chapelle roulante pour l'aumônier forain – et le constructeur Tembo près d'Anvers. Il existe un marché d'occasion également.

Les attractions : La fête foraine implique un déplacement de charroi conséquent. Les stands sont souvent des remorques fermées avec des comptoirs et installations techniques ou ouvertes servant de base à l'attraction qu'elles portent. Les grandes attractions sont transportées en camion.

Les grands constructeurs d'attractions se situent en Allemagne (*Huss Rides*, créée en 1919, la société produisait à l'origine des pièces pour la construction navale, elle s'est orientée vers la fin des années 1960 vers la construction d'attractions pour les fêtes foraines. Devenu *Huss Park Attractions GmbH* en 2006 à la suite de l'annonce d'insolvabilité de la société) et aux Pays-Bas (*KMG*, fondée en 1991) mais aussi de Tchéquie (*Fun Light*).

En Belgique, on trouve le constructeur d'autos-scooters *Adesko* de Dessel (fondé en 1991, fabrique des scooters depuis 1994 et exporte au Danemark, Allemagne, Angleterre, Irlande, Italie...). Anciennement on comptait aussi le constructeur de manèges *Sobema* (Shakers et Break Dance) qui était situé à Soignies mais qui a cessé son activité (bien que leurs manèges existent toujours et sont parfois mis en vente à l'étranger). La ville d'Hasselt a organisé, il y a quelques années, une exposition où l'on pouvait voir les anciennes baraques à croustillons, les stands de pêche aux canards, etc.

Les attractions appartiennent à diverses catégories : manèges enfantins, manèges à sensations, stands alimentaires, attractions traditionnelles, jeux... (luna parks, tirs à la carabine, jeux de dés, jeux de tombola et loterie...).

À côté des traditionnels carrousels – galopant, petits avions et parcours – et attractions plus statiques – stands de tirs aux pipes, de tombolas, pêche aux canards, jeux d'adresse, de force ou de hasard, maison hantées, palais des glaces, maison du rire, boîte à rire... –, les manèges à sensation se sont particulièrement développés pour attirer les adolescents et jeunes adultes à la recherche de sensations fortes. Les plus courants sont grande roue, chenille, montagne russes, rotor ; ils doivent répondre à des règles strictes de sécurité en fonction des risques notamment en matière de vitesse, mode de propulsion et hauteur : <https://economie.fgov.be/fr/themes/qualite-securite/securite-des-produits-et/reglementations-specifiques/activites-de-loisir/securite-des-attractions#:~:text=%20Les%20attractions%20foraines%20sont%20répertoriées%20en%20deux,des%20attractions%20foraines%20de%20type%20A.%20More%20>

Bien entretenue, rénovée voire améliorée, une attraction peut durer plus de 50 ans tout en gardant son charme d'antan et continuer à être utilisée sur les foires belges. D'autres sont parfois vendues à l'étranger mais peuvent également finir leur vie chez des collectionneurs privés (c'est le cas p.e. de certaines pièces de manèges pour enfants – voiture de pompier, avions, etc. – que l'on retrouve sur des sites de vente en ligne ou bien chez *Autopède Belgium* à Melle). Un musée de la Foire a été créé en 1989 à Saint-Ghislain par un passionné des anciens manèges et des foires, monsieur Albert Riquet (<http://foire-memoire.be/>).

Parmi les collectionneurs, on trouve des férus de photographies anciennes ayant pour thématique la foire mais aussi des amateurs de vieux orgues. Ceux-ci, à une époque ancienne (vers les années 1930) n'étaient pas particulièrement considérés en tant qu'objets de valeur, au contraire du métal les

composant et finissaient souvent leur vie à la ferraille. Du coup, les « survivants » ont pris, au fil du temps, une valeur certaine. Dans les plus prisés, citons les orgues limonaire ou les orgues Decap en Belgique e.a.

Les stands culinaires : La gastronomie foraine est très ancienne mais évolue suivant les modes. La charrette des escargots est typique pour les foires et kermesses à Bruxelles. Si l'on en trouve sur des autres foires en Belgique, ils sont toujours exploités par des forains bruxellois. Autrefois à Bruxelles, il était aussi courant d'y déguster des moules parquées, des harengs, des crustacées ce qui se raréfie.

L'exposition universelle de Bruxelles en 1958 a fait découvrir des produits américains devenus des incontournables de la foire, comme la barbe à papa.

Certaines spécialités :

- sucrées : pomme d'amour (pomme plantée sur un bâtonnet et enrobée de sucre coloré en rouge), barbe à papa (sucre filé autour d'un bâtonnet), croustillons (*smoutenbollen*), beignets aux pommes, gaufres de Bruxelles saupoudrées de sucre en poudre...
- salées : Frites, hot-dogs, pain saucisses et hamburgers ...

Les places publiques et champs de foire : Les foires prennent le plus souvent place au cœur de la commune, sur la place communale ou au centre d'un quartier, parfois le long de grandes voiries et boulevards. Pour pouvoir s'installer, il convient de vérifier qu'il y a suffisamment de place pour l'attraction et si le sol (semelle) est suffisamment solide pour supporter celle-ci. À l'époque de l'attribution des places par adjudications, l'achat des emplacements se faisait selon la taille de l'attraction (à Bruxelles, ces ventes se déroulaient dans l'hôtel de ville de Laeken).

Sur le territoire de la Région, près de 40 fêtes foraines sont organisées par an dans l'ensemble des 19 communes (voir 4.2 (calendrier)). La foire du Midi en juillet est la plus importante qui, durant 5 semaines, accueille près de 1.5 millions de visiteurs.

Autre lieu bruxellois spécifique au cœur des forains, l'Atomium et le Heysel : des familles foraines ont participé à l'Exposition de 1958 avec leurs stands et manèges. Certains y sont restés, le site ayant été utilisé comme parc d'amusement dans les années qui ont suivi. Pendant l'Expo, les forains ont aussi découvert des spécialités gastronomiques des autres pays comme la barbe à papa et le Hot Dog. Depuis lors, ils en vendent sur les kermesses. Ils ont aussi été inspirés pour développer des nouvelles sortes de manèges.

À Bruxelles-Laeken, une foire ou des stands forains se retrouvent presque toute l'année sur la place Bockstael.

Le monument national des forains : C'est à Bruxelles que se situe le monument national des forains, au square de l'Aviation, à côté du boulevard du Midi. Il s'agit d'un des rares exemples de monument national dédié au monde forain avec celui de Rouen et celui d'Angleterre (le *War Memorial Showmen's Guild of Great Britain* près de Staffordshire).

Le monument a été réalisé par Victor Voets et est dédié aux forains combattants et morts pour la patrie pendant les deux guerres. Une inscription précise qu'il fut érigé par souscription du syndicat de l'Union foraine belge en 1924. Il représente un Pierrot (personnage de la *commedia dell'arte*, symbolisant le théâtre itinérant) qui, retirant son masque d'un geste grave, tient de la main gauche une épée.

Chaque année, au moment du lancement de la foire du Midi ainsi que le 11 novembre, les forains se réunissent pour rendre hommage aux leurs et déposent un bouquet de fleurs au pied de la statue. Depuis quelques années, les enfants de l'école d'Etterbeek, *Tehuis voor Foorreizigers en Schipperskinderen*, viennent sur le site afin de s'assurer de la transmission de la mémoire de ce passé

en lien direct avec leurs familles (certains noms des victimes des deux guerres listés sur les murets entourant Pierrot sont ceux de leurs aïeuls). À cette occasion, une fanfare foraine bruxelloise joue la *Marche foraine* ainsi que la *Brabançonne*. Outre la fanfare, sont souvent présents l'une ou l'autre personnalité bruxelloise, parrain ou marraine de l'édition (p.e. le Grand Jojo) ainsi que d'autres associations du folklore bruxellois (membre de l'Ommegang, géants du Meyboom).

Bien sûr, l'évocation du boulevard du Midi renvoie de suite à l'image de la Foire du Midi quel que soit le moment de l'année, et pas seulement au mois d'août.

4.4. HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Origine étymologique

Le mot « foire » provient du latin populaire *feria* qui signifie « marché, foire » et du latin classique *feriae*, « jours consacrés au repos » et a évolué vers « jours de fête ».

« Forain » vient quant à lui du latin *foranus*, *foris*, c'est-à-dire « qui vient de l'extérieur, étranger ».

De par leur étymologie, ces deux termes plantent le décor : une communauté itinérante, se déplaçant de village en village (ou de ville en ville), généralement pendant des périodes liées à des jours de festivités, pour apporter de l'amusement aux riverains.

Histoire générale

Si les fêtes foraines trouvent leur origine dans les spectacles des grandes foires médiévales, les manifestations regroupant marchands ambulants, acrobates, jongleurs, funambules, montreurs d'animaux sauvages, etc. existent depuis l'Antiquité (on trouve des traces des premiers jongleurs sous forme de fresques dans des tombes égyptiennes datant de plus de 4.000 ans). Les *feriae novendiales* sont des marchés qui se tenaient à Rome tous les neuf jours, les foires se déroulant en même temps que les fêtes religieuses¹.

Au Moyen-Âge et jusqu'au XVIII^e siècle, les fêtes foraines ou les kermesses (liées à des événements religieux) restent en marge des marchés francs. Les *forains* sont des marchands itinérants vendant des produits de première nécessité mais aussi des épices, des tissus ou des bijoux. Parmi eux se trouvent des saltimbanques, artistes de théâtre ambulant, exploitants de jeux d'adresse et de hasard². Ils constituent également, pour les villageois, une source d'informations sur ce qui se passe hors du village et de ses alentours directs. Les toutes premières attractions mécaniques foraines apparaissent à cette époque. Elles sont encore très primitives : des sortes de balançoires, moulins en bois.

Au XVI^e siècle déjà, un certain nombre de forains, d'origine européenne et gitane, traversent l'Europe en offrant des curiosités en guise d'attractions (jumeaux siamois, tigre, lions, carrousels...)². Ces distractions, particulièrement appréciées du peuple, sont, par contre, vues d'un mauvais œil par les classes supérieures et le clergé qui craignent les débordements liés à ces périodes de relâchement.

À partir du milieu du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, les forains qui présentent des « distractions » deviennent majoritaires sur les foires. L'économie n'est plus seulement rurale et le pouvoir d'achat de la population (employés et ouvriers) augmente. La recherche de divertissement et de menus plaisirs permet l'évolution du monde forain vers ce que l'on peut connaître de nos jours. En parallèle, la révolution industrielle et les progrès techniques en constante évolution entraînent le développement des manèges forains et de nouvelles machineries : automates, montagnes russes, carrousels à vapeur, etc. Il faut

¹ [FOIRE : Définition de FOIRE \(cnrtl.fr\)](https://www.cnrtl.fr/definition/foire)

² *Foires et forains en Wallonie : magie foraine d'autrefois*, Musée de la Vie wallonne, 1989, p.14.

d'ailleurs rappeler que c'est sur les fêtes foraines que les premiers cinématographes sont exploités, à la fin du XIX^e siècle, pour le plaisir du public.

Les foires et kermesses ont aussi une répercussion sociale car elles permettent à la population venue de villes et villages plus ou moins éloignés de se rencontrer, d'échanger des idées, de faire des affaires, voire de conclure des mariages.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le monde forain se voit concurrencer par d'autres types de divertissements populaires comme les sports populaires (tournois de football...) ou encore le cinéma qui, vers le milieu des années 1910, s'installe dans des salles de projection plus confortables.

Après la Seconde Guerre mondiale, la plupart des ménageries et autres spectacles de scène se sédentarisent. La foire se développe désormais autour des jeux (tirs, jeux de hasard) et surtout des attractions mécaniques à sensation. De l'étonnement et de l'invitation au voyage immobile d'autrefois, la fête Foraine actuelle est passée à la proposition d'une aventure physique, avec des attractions mettant le public dans des situations extrêmes et capables de susciter chez lui l'esprit de performance et d'exploit sans risque³.

Les foires et kermesses à Bruxelles

Le jour de sortie de l'Ommegang, c'est à dire le dimanche avant la Pentecôte, était le jour où l'on célébrait autrefois la fête communale ou kermesse de Bruxelles. La procession instituée en 1530 par Marguerite d'Autriche dans l'église de Sainte-Gudule, en actions de grâce pour la disparition de l'épidémie appelée la suette anglaise, parvint à éclipser l'Ommegang de Notre-Dame, au Sablon. Depuis cette époque, Bruxelles eut deux fêtes communales. L'une, appelée la grande kermesse, était célébrée le jour de la procession de Sainte-Gudule, fixée chaque année au dimanche après la Sainte-Marguerite. Le jour de la sortie de l'Ommegang, qui resta fixée au dimanche avant la Pentecôte, devint, comme il l'est encore aujourd'hui, le jour où les habitants de la ville célébraient ce qu'ils appelaient leur petite kermesse.⁴

La volonté des classes supérieures de limiter les « débordements » liés à la présence des foires, comme cité plus haut, se traduit, dans nos régions, par la promulgation fréquente d'ordonnances. Ainsi en 1531, l'empereur Charles Quint prend des mesures concernant ces fêtes de kermesse ; il limite la durée de celles-ci à un seul jour (ordonnance qui ne change pas vraiment grand-chose aux habitudes et qui, quelques années plus tard sera totalement oubliée).

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un édit de Joseph II, datant du 11 février 1786, stipule que « toutes les kermesses des Pays-Bas méridionaux doivent se dérouler aux mêmes moments, notamment le deuxième dimanche après Pâques ». Cette mesure n'aura pas plus d'effet que l'ordonnance impériale précitée. L'objectif de Joseph II est certainement de limiter les déplacements et d'éviter les pertes de temps des ouvriers et artisans qui se rendent sur les foires ou kermesses. En effet, le temps d'une foire, le total de la population peut atteindre jusqu'à 100.000 personnes (alors que Bruxelles compte à cette époque environ 74.000 habitants) ; il s'agit la plupart du temps d'ouvriers et travailleurs venant d'un rayon de plus de 25 km de Bruxelles et qui, en se « livrant à ces festivités », ne contribuent plus, le temps de quelques jours, à l'économie du pays.

On retrouve ce mécontentement parmi la bourgeoisie, et surtout les industriels, au début du XIX^e siècle. À ce « souci économique » s'ajoute l'inquiétude liée à l'hygiène et à la peur des épidémies, encore courantes à cette époque, que les voyageurs, dont les forains, sont suspectés de répandre. Il faut dire que les infrastructures utiles pour assurer une hygiène élémentaire sont rares : à Bruxelles, les forains ne reçoivent des water-closets démontables que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁵.

³ [L'histoire de la fête foraine \(arts-forains.com\)](http://arts-forains.com)

⁴ HENNE, A., WAUTERS, A., *Histoire de Bruxelles, I, Librairie encyclopédique de Périchon, 1845, p. 341*

⁵ *Foires et forains en Wallonie : magie foraine d'autrefois*, Musée de la Vie wallonne, 1989, p.18

Les critiques négatives et moralisatrices que suscite la participation aux fêtes foraines ont conduit à la suppression, en 1843, de la grande foire de Bruxelles. Jusqu'en 1880, des essais pour réinstaurer la manifestation (surtout en raison du manque à gagner que cette suppression provoque en comparaison des fêtes organisées dans les communes voisines) ont été tentés, sans succès. En 1882, un comité de commerçants et de conseillers communaux est formé pour l'organisation d'une foire annuelle ; en 1885, le conseil communal acte que la foire se tiendra chaque année sur le boulevard du Midi : la Foire du Midi était née, regroupant en une seule les trois kermesses qui se tenaient simultanément dans le centre-ville (celles de la Grand-Place, de place des Martyrs et du Marché aux Grains)⁶.

Durant la Belle Époque, la plupart des manufactures et fournisseurs de matériel pour les forains se situent en Flandres ; mais on retrouve également certains fournisseurs dans la région bruxelloise : les Limonaire Frères, succursale bruxelloise des fabricants parisiens ; le constructeur de voitures foraines D. Deraymaker à Schaerbeek, le fabricant de nougat Jules Piret à Bruxelles, le peintre décorateur Neyberg à Bruxelles, le fabricant de fleurs en papier pour forains W.A. Schöller à Molenbeek.⁷

Mais après 1910 de plus en plus de « vrais luna-parks » (offrant des attractions fixes) s'installent autour des grandes villes : Bruxelles en ouvre un en mai 1913.⁸ Cependant l'ingéniosité des forains parviendra à éviter la catastrophe. Peu après la Première Guerre mondiale, les fêtes foraines continuent à connaître le succès auprès de la population et connaît même sa meilleure année en 1922. Cependant la crise de 1929, en diminuant le pouvoir d'achat des ouvriers, impacte également les finances des forains. En 1938, les forains font grève à Bruxelles et à Charleroi.

Après la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de nouvelles fêtes foraines sont établies. Des communes qui auparavant n'accueillait qu'une fête par an, en organisent désormais deux ou trois fois l'an. Chaque quartier, chaque commune propose au minimum une ou deux fêtes foraines par année. Il faut dire que la période de la guerre a été propice aux naissances dans le milieu forain ! Beaucoup de familles foraines se sont agrandies, multipliant le nombre de métiers au sein d'une même famille.

Pour régler cette « explosion foraine », les villes et communes ont instauré un système d'adjudications pour les emplacements forains. Malgré l'évolution générale, les fêtes foraines sont toujours organisées là où elles ont leurs origines : au cœur des centres villes et villages mais ce sont les villes qui, par le biais de ce système d'adjudication, décident le nombre et genre d'attraction par fête foraine. Au fil des années, cette expansion foraine s'est stabilisée. En 2006, le système d'adjudications a été remplacé par un système par « abonnement » comme les marchands ambulants du marché, que régit un arrêté royal daté du 24 septembre 2006. À l'heure actuelle, ce sont toujours les villes et communes qui s'occupent du plan d'implantation des stands et manèges, parfois en concertation avec les associations foraines.

4.5. CONTEXTE SOCIO-CULTUREL Fonctions, valeurs : rôle des genres, des jeunes, ...

La Foire du Midi attire 1.5 millions de visiteurs sur cinq semaines. Si l'on tient compte toutes les autres foires et kermesses de la Région, il est estimé qu'environ 2.5 millions de visiteurs fréquentent les kermesses durant l'année.

Le public et les visiteurs ont leurs propres habitudes et traditions liées aux fêtes foraines qu'ils transmettent de génération en génération (voir 4.2). Les fêtes foraines sont fréquentées par une population variée, issue de différentes cultures et nationalités, de tout âge et genre confondus. On va à la foire parfois seul, mais le plus souvent en famille ou entre amis. La Kermesse est un lieu d'échange.

⁶ MEGANCK, M., *Bruxelles : en cheminant sur la ligne du temps*, 180° Editions, Bruxelles, 2020, année 1885.

⁷ *Foires et forains en Wallonie : magie foraine d'autrefois*, Musée de la Vie wallonne, 1989, p. 38

⁸ *Idem*, p. 39.

Le monde des forains, lui aussi, se compose de personnes venant de toutes les régions de Belgique et parfois issues d'autres nationalités. Les forains voyagent à travers tout le pays et parfois même hors de nos frontières (prioritairement dans les pays limitrophes pour raison pratique, mais certains forains s'installent plus loin comme le sud de la France, l'Angleterre, voire en Chine).

Les foires et kermesses sont organisées par les villes ou les communes. Une conséquence directe de cette caractéristique implique que les forains et leurs équipements doivent suivre les législations tant locales que nationales. Les forains doivent donc s'adapter à toutes les normes actuelles de sécurité, environnementales et autres. Les forains sont donc aussi attentifs aux évolutions en matière de développement durable. Les poids lourds doivent être adaptés pour les LEZ, les emballages des stands de nourritures doivent être recyclables, réutilisables ou bien triés. Les attractions sont équipées avec des éclairages en LED et la musique ne dépasse pas le nombre de décibels autorisés.

En général, les forains ont un bon rapport avec l'HORECA et commerçants locaux ; ils participent à une dynamique économique qui est étroitement liée. Certaines kermesses sont même souvent organisées par les commerçants à l'occasion de leur braderie. Ensemble ils animent le village. La promotion de la foire s'organise souvent de pair entre les forains et les commerçants qui mettent sur pied des actions communes : publicité, affiche, tombola, bons de réduction ...

Pour le secteur de l'HORECA local, la meilleure période de l'année coïncide aussi souvent avec la fête foraine annuelle puisque de nombreuses personnes sont de sortie. Dans les publicités du journal forain, figurent d'ailleurs des établissements HORECA. En cas de travaux dans l'espace public d'une localité, entraînant le déplacement de la foire, les commerçants et l'HORECA demandent en général que la foire revienne sur place après les travaux.

Les kermesses favorisent à l'évidence la circulation de l'argent parmi les habitants, ce dont bénéficient les commerçants (rôle économique). C'est aussi l'occasion idéale de côtoyer différentes couches de population et de rencontrer les habitants des villes voisines (rôle social). La diffusion d'idées, de produits, de mentalités nouvelles est facilitée (rôle culturel). Les autorités locales se soucient des possibilités d'amusement (rôle politique). Et ce point est certainement important, eu égard aux réactions populaires lorsque le pouvoir voulu restreindre l'ampleur des kermesses (voir partie historique 4.4.).

Les fêtes foraines et les kermesses sont apolitiques afin de permettre à tout un chacun d'y participer. Aucune discrimination n'y est d'application à commencer au sein même de la communauté foraine où les femmes sont hautement considérées. Il faut dire qu'elles démontrent souvent d'une force de caractère impressionnante : il est courant, une fois veuves, qu'elles reprennent l'activité de leur mari (soutenue par la communauté). Certaines femmes foraines conduisent les camions (même si elles ne sont pas la majorité). Un des personnages incontournables du monde forain bruxellois est une femme : Titine Vandervaeren (1912-2000), célèbre pour ses *smoutebollen* mais aussi pour ses chansons. Véritable ambassadrice du milieu forain, celle qui décéda à 88 ans, fut aussi à l'origine de l'accueil des enfants handicapés sur la foire.

Les Arts et la culture foraine : La fête foraine est un facteur de créativité. Celle-ci s'exprime dans la communauté pour renouveler et décorer les attractions mais aussi en dehors.

Il faut se rappeler que les premières projections des cinématographes ont eu lieu sur les foires. Le monde du cinéma ne l'a pas oublié, lui qui souvent plante ses décors au sein d'une fête foraine (qui ne se souvient de la célèbre scène de Rita Hayworth au milieu des miroirs déformants dans *La dame de Shanghai* d'Orson Welles).

La Musique de la foire : si la musique est inséparable des fêtes foraines (on pense à la musique typique des orgues de Barbarie, des carrousels ou celle plus contemporaine diffusée dans les stands ou les attractions), celles-ci ont également inspiré les musiciens et les artistes

- marche foraine
- *La Foire* de Jacques Brel (1953)
- Dick Annegarn dans *Bruxelles* (1974) fait directement référence à la foire du Midi (« Michel te rappelles-tu de la détresse de la kermesse de la gare du Midi? »)
- Compilation « La fête foraine et le cirque », reprenant Edith Piaf, Yves Montand et d'autres noms de la chanson française

Certaines œuvres littéraires mentionnent de manière directe la fête foraine à Bruxelles comme le poème de Verlaine les *Chevaux de bois*, de 1874. Des romans plus récents font également référence aux kermesses belges et bruxelloises (DULLE, G., *Petits meurtres chez ces gens-là*, Presses de la Cité, 2012 se réfère à la kermesse de la place Bockstael à Laeken)

Depuis longtemps, la fête foraine a inspiré les artistes, les écrivains, les poètes et cinéastes. En peinture depuis le XVI^e siècle, les kermesses font parties des thèmes favoris des peintres de nos régions, de Breughel à Edgar Tytgat ou Rik Wouters (*kermesse de Watermael*).

Pour l'anecdote, la célèbre Goulue, immortalisée par Henri de Toulouse-Lautrec, était apparentée à un forain belge, Patrick de Corte (dont la famille est toujours présente sur les foires), du côté de sa mère issue de la famille Fenocchi. Lorsqu'elle quitte le Moulin Rouge en 1895, Louise Weber – son vrai nom – rejoint le monde forain où elle se marie et exerce le métier de dompteuse pendant quelques années (Lautrec réalisera des panneaux décoratifs pour orner sa baraque).

4.6. CONTEXTE SUPRA-RÉGIONAL Le cas échéant, situer l'élément dans une perspective géographique plus large.

Les origines de la fêtes foraines sont plus anciennes que les frontières actuelles et les foires existent dans toute l'Europe. C'est en Europe que la foire s'est développée et a été exportée au XIX^e siècle. La fête d'octobre à Munich est la plus grande fête foraine du monde avec plus de 6 millions de visiteurs d'année en année.

On retrouve des fêtes foraines dans toute la Belgique et les forains voyagent dans tout le pays. Certains font la grande tournée qui commence au carnaval d'Alost et à la foire de Gand (mi-carême), se poursuit à la foire de Courtrai (à Pâques) puis la foire de mai à Bruges, ensuite la foire de la Pentecôte à Anvers (fin mai-juin pdt 6-7 sem) suivie de la foire du Midi (le week-end avant le 21 juillet pour cinq semaines), de celle de Louvain en septembre pour se terminer à Liège en octobre. La communauté des forains en Belgique compte environ 330 entreprises familiales en Wallonie, 75 à Bruxelles et 440 en Flandre. Au total à peu près 2.000 personnes concernées dans le pays.

Les représentants de la profession en Belgique sont membres actifs au sein de l'union Foraine Européenne. À ce titre tout ce qui se fait dans le domaine est suivi avec attention par ces représentants.

En Europe, plusieurs instituts se sont donné pour objectif de souligner l'importance de la fête foraine auprès d'un large public : le *Markt- und Schaustellermuseum* d'Essen (Allemagne), le *Museo Storico della Giostra e dello Spettacolo Popolare de Bergantino* (Italie), le musée communal *Het Markiezenhof* à Bergen op Zoom (Pays-Bas) et le *National Fairground and Circus Archive* à Sheffield (Angleterre), les Pavillons de Bercy à Paris (France).

5. ROLES DES DÉTENTEURS ET PRATICIENS DE L'ÉLÉMENT

5.1. LES PRATICIENS (CEUX QUI (SE) PRODUISENT ET TRANSMETTENT

Dans la Région de Bruxelles Capitale, il y a 75 entreprises foraines enregistrées par leur numéros de TVA. Il s'agit d'entreprises familiales composées en général d'un couple marié avec 1-2 enfants et parfois

un employé. Il y a aussi encore quelques forains pensionnés qui habitent Bruxelles. Au total, la communauté des forains bruxellois représente environ 300 personnes parmi lesquels : Mmes Carmen Arku, Anita Bodet, Geneviève Besanger, Véronique Dotremont, Nathalie Devolder, Irène Janssens, Amélie Herman et MM. Charles Anciaux, François Bogaert, Jean Marie Depoppe, Franck Delforge, Denis Devoghel, Patrick De Corte, Jacky Dotremont, Walter Dotremont, Serge Fenocchi.

LA DFB-VBF : La demande est introduite par l'asbl la Défense des Forains Belges. association reconnue sous le n°7185/98 et domiciliée au 26, rue Guido Gezelle à 1030 Bruxelles. Elle intervient dans tous les dossiers aussi bien au niveau régional, national et International. Elle se veut apolitique afin de faire profiter par tout citoyen belge le monde des Kermesses dans son ensemble.

Forte de ses 300 membres, la DFB a décidé de s'employer à faire reconnaître et inscrire la culture foraine sur la liste du patrimoine culturel immatériel (PV de réunion du 7 février 2013). La demande ne doit pas porter sur le matériel des forains ni sur leur personne mais sur la conservation d'habitude européenne d'organisation des kermesses.

L'ESU-UFE : La Défense des Forains Belge est membre de l'Union Foraine Européenne (www.esu-ufe.eu) et siègent au bureau directeur de cette association qui fédère diverses organisations foraines au sein de l'Union Européenne. L'ESU est formé par 22 associations issues de 18 pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Espagne, Suède, Portugal, Tchéquie, Pologne, Autriche, France, Danemark, Finlande, Norvège, Italie, Irlande, Hongrie et la Suisse. De nombreux pays européens ont entrepris les mêmes démarches pour la reconnaissance comme patrimoine culturel immatériel.

À terme l'ESU introduira une demande internationale de reconnaissance auprès de l'UNESCO.

Comité : La Défense des Forains Belges a créé en son sein un comité pour l'Héritage Culturel de la Kermesse.

Les membres du comité sont:

- Delforge Franck
- Severeys Steve
- Walter Dotremont

Des membres des centres d'expertise de la culture en Flandres ont apporté leur soutien au comité à savoir :

- LECA (*Landelijk Expertisecentrum voor de Cultuur van Alledag* [Centre d'expertise pour la culture de tous les jours].
- CAG (*Centrum Agrarische Geschiedenis* [Centre d'histoire agraire]).
- ETWIE (*Expertisecentrum voor Technisch, Wetenschappelijk en Industrieel Erfgoed* [Centre d'expertise pour le patrimoine technique, scientifique et industriel]).
- HISTORIES

Le comité a le pouvoir d'élargir le groupe de travail en fonction de ses nécessités.

5.2. CEUX QUI ASSISTENT ET SOUTIENNENT

Le grand public, les habitants et les visiteurs qui montent les manèges. Mais aussi les fournisseurs, fabricants et artisans, qui travaillent depuis des années à la réalisation du matériel forain. La maison Verheyden de Ganshoren est très connu pour la fabrications des installations sonores pour forains.

5.3. CEUX QUI GERENT ET ORGANISENT

Les villes et communes, bourgmestres et échevins, ainsi que les services des fêtes, techniques et les compagnies utilitaires.

5.4. INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ASSOCIÉES

Pour soutenir les services des communes en organisant leurs fêtes foraines et pour défendre les intérêts des forains, des associations professionnelles ont été créés au fil des années. On compte actuellement 5 associations foraines actives en Belgique (incluant la présente asbl) : l'Union des Industriels Forains Belges - *Vereniging der Belgische Foorrijveraars*, *Vrij Nationaal Syndicaat der Foorreizigers* – Syndicat national libre des forains, Main dans la main, Union Fédérale d'Exploitation foraines et La Défense des Forains belges - *De Verdediging der Belgische Foorreizigers*.

Ces associations sont l'intermédiaire entre les villes et communes d'un côté et les forains de l'autre. Ensemble, ils s'occupent du bon déroulement des fêtes foraines de toutes sortes.

6. ÉTAT, VIABILITÉ ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

6.1. MODES DE TRANSMISSION ACTUELS

La transmission de la culture foraine au sein de la communauté des forains se fait dans le milieu familial par voie orale et pratique.

La tradition foraine est transmise au sein des familles foraines de génération en génération, de père en fils ou de mère en fille. La transmission est le plus souvent interfamiliale par mariage entre membres de la communauté foraine étendue à l'entourage professionnel associé.

Les enfants reçoivent une éducation formelle en fréquentant l'école et /ou l'internat la semaine mais à partir d'un certain âge, durant les weekends et les vacances, les enfants qui le souhaitent apprennent progressivement pendant une ou deux heures par jour le métier en regardant ou en aidant leurs parents. C'est là qu'ils apprennent par reproduction des gestes des savoir-faire ou encore de manière autodidacte ce qui ne peut être enseigné à l'école : comment faire des croustillons, des barbes à papas, comment faire tourner un manège et faire l'entretien, le montage et démontage, parler au micro, faire l'administration, etc.

6.2. PRATIQUES TRADITIONNELLES RÉGISSANT OU LIMITANT L'ACCÈS À L'ÉLÉMENT OU À CERTAINS ASPECTS DE CELUI-CI

La profession foraine est ouverte à tout le monde. Il suffit d'avoir un numéro de TVA et une carte patronale d'un secrétariat sociale pour participer à une fête foraine. Aucune discrimination n'y est appliquée.

Si tout le monde peut devenir forain, on constate que peu de gens, s'ils n'ont pas de liens étroits avec cette communauté, sont intéressés par la profession et son mode de vie exigeant. Cette culture spécifique reste ouverte au monde extérieur en intégrant, par mariage, de nouveaux membres mais qui, souvent, ont déjà des connexions avec le milieu : fournisseurs, propriétaires d'un restaurant près du champs de foire, etc. Les forains sont particulièrement ouverts aux innovations technologiques utilisées et mises en œuvre. La foire a été un champs d'expérimentation et de sensibilisation vers le grand public de divers mécanismes et notamment du cinéma et simulateurs.

6.3. VIABILITÉ DES ÉLÉMENTS IMMATÉRIELS, DISPONIBILITÉ DES BIENS/OBJETS MATÉRIELS ASSOCIÉS

La culture de la vie foraine est bien vivante. Des centaines de familles foraines fréquentent des milliers de fêtes foraines, visitées par des millions de visiteurs. En Belgique, chaque année, plus de 2.500 kermesses sont organisées dans les villes et communes.

Ces kermesses sont fréquentées par plusieurs millions de visiteurs, la plupart d'entre eux pour profiter de l'ambiance et de l'atmosphère, des attractions mais aussi des spécialités gastronomique que l'on ne trouve que sur la kermesse. Ils s'y rendent aussi tout simplement pour voir des gens, pour y retrouver d'anciennes connaissances, des membres de leur famille. Certaines personnes expatriées reviennent, à l'occasion de la kermesse, dans la ville ou dans la commune où ils ont grandi.

Si par le passé, jusqu'au 1975, les forains construisaient leurs stands et attractions eux-mêmes, ce n'est plus possible à l'heure actuelle à cause des réglementations de sécurité etc. Cependant, les forains sont toujours assez créatifs en développant des nouvelles idées pour les constructeurs agréés (ADESKO, VDW, ELAUT...). Les décorations et peintures des stands et attractions, sont généralement imaginées et créées par les forains mêmes. Les attractions et stands sont toujours exploités avec beaucoup de passion et professionnalisme par le forain qui veille à créer une ambiance particulière que l'on ne retrouve pas dans les parcs d'attractions. Les forains sont aussi des artisans dans la gastronomie foraine. Ils préparent des délicatesses qu'on ne retrouve nulle part ailleurs : croustillons, lacquemants, pommes d'amour, nougat, etc.

À Bruxelles, l'installation des foires se fait dans l'espace public. Les places sont réservées à dates fixes et ne sont généralement pas remise en question sauf lors de travaux importants de réaménagements urbains. (Voir 6.4).

6.4. MENACES ÉVENTUELLES

Même si la fête foraine est toujours bien vivante, elle doit faire face à des concurrents et souvent elle doit se battre pour ne pas disparaître.

La concurrence en offre de loisirs a énormément augmenté depuis les années 1980 : parcs d'attractions, centres commerciaux, plaines de jeux intérieures, *laser shooting*, *escape rooms*, parcs à trampolines, etc. Pour combattre cette concurrence, les forains doivent investir dans de nouvelles attractions sophistiquées. Celles-ci sont très onéreuses à l'achat et obligent les forains à suivre tant les dernières exigences techniques que les nouvelles législations en matière de sécurité et durabilité.

Certaines politiques ou décisions des villes ou communes peuvent entraver la venue de la foire ou rendre ses conditions d'exploitation difficiles. Parmi ces mesures : l'augmentation du coût des emplacements ou la création des zones à basse émission (LEZ) qui obligent les forains à investir dans des nouveaux camions, la mise en place de mesures particulières de sécurité pour réduire l'affluence ou de couvre-feu pour le bruit. Pour ces diverses raisons, un forain ne peut plus se permettre d'exploiter une seule attraction ou stand, mais doit en avoir plusieurs pour que ses affaires soient rentables.

Un réaménagement des places centrales qui entraînent le déplacement de la fête foraine est très préjudiciable pour les forains. Les associations professionnelles sont particulièrement actives pour dialoguer avec les autorités locales afin de défendre les intérêts des forains. La place de la fête foraine est au cœur des centres villes et villages et doit y rester. Les travaux d'aménagement projetés par les autorités communales ou régionales posent souvent problème aux forains qui doivent faire des tours de force pour s'adapter soit au nouvel aménagement, soit aux travaux en cours (p.e. lors de l'aménagement

de la place Flagey à Ixelles, il n'y a plus eu de foire pendant 8 ans ! Actuellement, c'est un projet d'ajout d'arrêt de tram sur le boulevard du Midi qui va nécessiter une adaptation tout en tenant compte de l'environnement direct, comme la présence d'arbres).

Les politiques sont conscients de ces difficultés que leur répercute le milieu forain. Elles étaient présentes à l'esprit lors de l'élaboration de la législation de l'arrêté de 2006 dont l'exposé des motifs révèle le constat suivant : « les forains doivent faire face à des problèmes d'ordres divers. Les loisirs se sont transformés, les parcs d'attractions sont venus concurrencer les fêtes foraines et surtout ont modifié les goûts de la clientèle. Celle-ci, toujours plus exigeante, en quête d'attractions toujours plus sophistiquées, oblige les forains à des investissements et à des coûts d'entretien qui ne cessent de croître. Les places communales se sont rénovées, la superficie du champ de foire a diminué ou, pire, la foire a été transférée à la périphérie des villes, en des lieux moins conviviaux. Le nombre d'emplacements a diminué et la foire déplacée a perdu de son attractivité. Pendant ce temps, la situation du forain est restée inchangée. Celui-ci demeure confronté à des règles d'organisation de foires variables d'une commune à l'autre. Il n'a aucune garantie d'obtenir des emplacements et de les conserver. Qu'il doive faire l'impasse sur plusieurs foires au cours d'une saison qui n'excède pas neuf mois et la viabilité de son entreprise est mise en péril ! Qu'il ne puisse apporter la preuve d'un travail régulier et le prêt bancaire indispensable au renouvellement de l'attraction lui est refusé ! Sa fin d'activité n'est guère plus enviable ! Il n'a pas l'assurance de pouvoir remettre son établissement avec ses emplacements et risque ainsi de voir les investissements et les efforts de toute une vie, dévalorisés et même réduits à néant ! ».

Autres menaces identifiées:

Les difficultés économiques pourraient réduire la population des exploitants forains.

Les conditions météorologiques : le pire ennemi des forains est la pluie car dans les gens préfèrent se réfugier à couvert dans des cinémas, musées ou autres lieux de divertissement. Les canicules sont moins gênantes car le public sort alors plus volontiers en fin de soirée et les horaires d'ouverture sont prolongées avec autorisation de la Ville jusqu'à 2 h du matin.

Les jours de grand vent sont également préjudiciables aux forains dans la mesure où ils reçoivent obligation de fermer, non par risque au niveau de leurs attractions (qui répondent à des normes européennes et présentent une grande résistance aux grands vents) mais en raison de l'environnement direct du champ de foire, comme les arbres alentours

La multiplication des divertissements et alternatives choisies lors des jours de pluie évoquées juste avant entraîne l'obligation pour les forains de se renouveler continuellement et d'investir dans de nouvelles attractions pour faire face à cette concurrence.

Les attentats : le lancement de la foire du Midi en 2016 est tombé au lendemain de l'attentat du 14 juillet à Nice impactant sur la fréquentation du public. La série d'attentats que l'Europe a connus ces dernières années a créé un climat anxieux sur le public (qui s'estompe peu à peu) et a nécessité des mesures complémentaires de sécurité et de protection pour l'organisation des foires. De manière globale des mesures spécifiques de police ont été prises pour sécuriser les espaces sans entraver le déroulement des activités.

La crise sanitaire 2020 : En 2020, les forains ont connu une très longue période de fermeture obligatoire conséquence de la pandémie COVID_19. Cette situation est inédite pour le monde forain obligé de rester en hivernage. Les conséquences financières pour le secteur sont énormes et, malgré les aides publiques apportées notamment en dédommagement et compensation des frais engagés pour la foire du Midi, certains forains vont avoir du mal à s'en sortir. Les autres événements ressortant du Patrimoine oral et immatériel n'ont pas eu lieu non plus. Les rares fêtes foraines qui ont été organisées étaient fort réduites en capacité et encore beaucoup de villes et communes n'organisent pas du tout leurs fêtes foraines traditionnelles. Seuls les stands alimentaires peuvent encore pratiquer la vente à emporter mais évidemment hors foires. Les associations professionnelles s'engagent à dialoguer avec tous les niveaux :

fédéral, régional, provincial, communal pour maintenir perpétuer la culture foraine. Il est à craindre que si la situation ne s'améliore pas en 2021, beaucoup de forains ne pourront s'en relever.

La reconnaissance de la culture foraine vivante doit permettre de sensibiliser tous les acteurs et d'assurer la viabilité de l'élément.

6.5. MESURES DE GESTION OU DE SAUVEGARDE EXISTANTES

La plupart des actions entreprises vise à valoriser l'image de la fête foraine et à faire connaître la culture foraine. Cet objectif est, entre autres, réalisé au travers de la demande de reconnaissance culturelle au sein des trois régions du Royaume

Autres actions :

- la création en 2016 du Centre de Documentation et d'Archive de la Kermesse ;
- la mise en ligne d'un nouveau site internet (www.dfb-vbf.be) qui développe le travail réalisé par le Comité d'Héritage de la Kermesse ; depuis 2013, une double page consacrée à l'histoire de la culture foraine est publiée chaque mois dans le journal *Forain* ;
- la collaboration du Comité d'Héritage de la Culture de la Kermesse de la DFB avec différents centres d'expertise en Flandres ;
- l'organisation, une fois par an, par le Comité, d'une lecture à l'école-internat *Tehuis voor Foorreizigers en Schipperskindere* à Etterbeek, qui accueille des enfants de forains mais aussi de bateliers. A cette occasion sont évoquées l'histoire et les traditions de la culture foraine pour qu'ils comprennent mieux la vie et les coutumes de leurs parents ou leurs amis ;
- le développement en 2016 d'un centre d'archives roulant. (www.dfb-vbf.be);
- la participation des associations à des réceptions, conférences de presse, etc. afin d'assurer les contacts avec les villes et communes et leur services ;
- l'organisation, pendant la période de l'Armistice, d'une commémoration au pied du monument du *Pierrot héroïque*. La communautés foraines a aussi offert un costume du Pierrot au Manneken Pis.
-

7. RÉFÉRENCES

7.1. AUTRES INVENTAIRES

L'élément figure-t-il dans un inventaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de Flandre ?

La culture foraine figure à l'inventaire flamand du PCI (Kermiscultuur | immaterieelergoed.be). la culture foraine est également reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que par la Communauté germanophone (Ostbelgien).

L'élément est-il reconnu à l'UNESCO ou dans un autre programme ?

En collaboration avec la France et la Suède, les forains et administrations culturelles travaillent sur une candidature de la culture foraine comme élément représentatif du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO. À cette fin, un comité de pilotage, ayant comme leader le Ministère de la culture française, a été mis sur pied.

7.2. RÉFÉRENCES (BIBLIOGRAPHIQUES, DISCOGRAPHIQUES, AUDIOVISUELLES ET

ARCHIVISTIQUES)

7.2.1. PRINCIPALE BIBLIOGRAPHIE ET PUBLICATIONS

Catalogue disponible sur www.dfb-vbf.be dont :

VIANE, M., *Le Forain belge et son histoire*, 1970.

LORENZO, A., *Profession forain*, Ed. Ch. Massin, 1978.

BERNADAC, Chr., *L'holocauste oublié*, Ed. France Empire, 1979

Foires et forains en Wallonie : magie foraine d'autrefois, Musée de la Vie wallonne, 1989

DE POORTER, A., *Belgische Circussen en Foortheaters*, Ed. Lannoo, 2005.

DEMARBAIX, P., *Le musée de la foire et de la mémoire*, Ed Ville de Saint-Ghislain, 2016

Catalogue d'exposition *Les kermesses à Bruxelles*, Ville de Bruxelles, 1986

La foire du Midi, Cercle d'histoire de Bruxelles, septembre 2006, p. 3 à 5.

TRUYENS, F., « Les kermesses à Uccle dans les années 1920-1950 », in *Ucclesia*, n°228, 2010, p. 21 à 25.

MUSCHS, J.-L., « La kermesse d'Uccle-Centre », in *Ucclesia*, n°235, 2011, p. 9 à 11.

7.2.2. ARTICLES

7.2.3. DANS LES MÉDIAS

7.2.4. EXPOSITIONS

7.2.5. MATERIEL AUDIOVISUEL

7.2.6. ARCHIVES

7.3. LIEN VERS SITE INTERNET

www.dfb-vbf.be

8. MOTIVATION DE LA DEMANDE

Pour la communauté des forains, cette reconnaissance serait une marque de soutien pour leur travail et leurs efforts pour la sauvegarde de la culture foraine. Souvent le secteur forain est considéré comme marginal ou sans importance.

La reconnaissance doit permettre de sensibiliser les autorités publiques à l'importance sociale et culturelle de cette pratique. Cette reconnaissance permettrait de contribuer au maintien des foires dans l'agenda des villes et communes et favoriserait le retour des foires au cœur des cités, afin d'assurer la viabilité de l'élément.

9. CONSENTEMENT ET PARTICIPATION

Au fil des années, des dizaines de réunions ont été établies sur ce thème. En travaillant sur le dossier pour la Flandre et l'UNESCO, les porteurs se sont beaucoup documentés, ont rencontré des experts et fréquenté des musées et expositions. Le dossier a été préparé en concertation étroite entre l'association de la défense des forains belges et de l'Administration d'Urban.